



Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise une série de **4 masterclass autour du langage oral** :

- « L'album jeunesse, une médiation puissante au cœur du développement du langage oral et écrit » animée par Coralie SALQUEBRE le 30 juin de 8h30 à 10h
- « Impliquer les parents dans le parcours de soin une nécessité, mais est-ce toujours raisonnable ? » animée par Laurence KUNZ le 1 juillet de 15h30 à 17h
- « Intégrer le consensus Catalise dans sa pratique quotidienne de diagnostic » animée par Fany LAFARGUE-WAVREILLE le 3 juillet de 8h30 à 10h
- « Intégration des aspects perceptifs et moteurs dans la prise en soin des enfants ayant un Trouble des Sons de la Parole (TSP) » animée par Geneviève MELONI et Line CHARRON le 4 juillet de 15h30 à 18h30

Résumés et objectifs :

- « L'album jeunesse, une médiation puissante au cœur du développement du langage oral et écrit » avec Coralie SALQUEBRE

Les albums jeunesse constituent un outil thérapeutique riche, pertinent et scientifiquement validé pour soutenir le développement du langage oral et écrit. Cette présentation mettra en lumière les apports de la littérature jeunesse dans les prises en soin orthophoniques, notamment auprès d'enfants présentant des difficultés langagières ou un trouble développemental du langage. Après un éclairage théorique sur les concepts de littératie, de lecture partagée et de lecture interactive enrichie, nous explorerons les données probantes actuelles afin de montrer en quoi l'album jeunesse peut devenir un levier privilégié pour intervenir sur les différents domaines du langage. Enfin, des exemples concrets issus de la pratique clinique viendront illustrer nos propos, afin que les professionnels puissent intégrer ces supports de manière ciblée et efficace au sein de leurs interventions orthophoniques

Objectifs :

- o Mettre en lumière les apports de la littérature jeunesse en orthophonie
- o Montrer en quoi et comment l'album jeunesse peut devenir un outil de rééducation dans les prises en soins orthophoniques auprès des enfants présentant des difficultés langagières ou un trouble développemental du langage oral



- **« Impliquer les parents dans le parcours de soin une nécessité, mais est-ce toujours raisonnable ? » avec Laurence KUNZ**

L'implication des parents dans l'accompagnement des enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND) est aujourd'hui largement reconnue comme un levier majeur de l'efficacité des interventions orthophoniques. Pourtant entre les attentes professionnelles et celles des parents, peuvent émerger des zones de décalage qui contraignent la coopération et fragilisent la relation d'accompagnement. Alors ? Comment impliquer sans imposer ? Comment accompagner sans surcharger ? Ces enjeux, au croisement des responsabilités partagées, appellent une attention clinique particulière pour développer des pratiques ajustées et respectueuses des vécus des familles comme des professionnel.les. À la lumière d'extraits vidéo de parent, des apports du modèle de Montréal (Boivin et al., 2027) et des travaux récents sur les savoirs patients (Dumez, 2024, Gros, 2017), cette masterclass vise à nourrir une posture plus coopérative et sereine, au service de l'enfant, de son entourage... et de nous-mêmes.

Objectifs :

- o Mieux comprendre la diversité des formes d'engagement parental
 - o Reconnaître et valoriser les savoirs expérientiels développés par les parents
 - o Explorer des postures et des pratiques professionnelles qui soutiennent une collaboration équilibrée, fondée sur la reconnaissance mutuelle des rôles et des expertises.
- **« Intégrer le consensus Catalise dans sa pratique quotidienne de diagnostic » avec Fany LAFARGUE-WAVREILLE**

Au cours de cette masterclass, vous apprendrez à utiliser les différents affirmations du consensus Catalise dans le cadre de votre bilan orthophonique. Ainsi, nous verrons quelles sont les épreuves langagières à privilégier, les questions à poser lors de l'anamnèse, les observations à mener et les questionnaires à utiliser afin de poser un diagnostic de Trouble Développementale du Langage ou de Trouble du Langage. Différents outils payants ou gratuits vous seront proposés pour vous aider dans cette démarche.

Objectifs :

- o Discriminer conditions biomédicales de différenciation, troubles co-occurrents et facteurs de risque
- o Rechercher les répercussions fonctionnels des troubles
- o Evaluer les domaines langagiers avec des tâches pertinentes
- o Distinguer les différentes situations de bilinguisme



- « Intégration des aspects perceptifs et moteurs dans la prise en soin des enfants ayant un Trouble des Sons de la Parole » avec Geneviève MELONI et Line CHARRON

Les troubles des sons de la parole (TSP) correspondent à une perte d'intelligibilité de la parole et entraînent des conséquences majeures sur le développement social et scolaire des enfants. Ces troubles se caractérisent par une combinaison de difficultés au niveau : de la perception des sons de la parole, des mouvements pour produire les sons (aspects moteurs) ou des représentations phonologiques. Dans cette présentation, nous porterons une attention particulière à mieux définir et approfondir quelles sont ces habiletés de perception de la parole chez les enfants ayant un TSP. Nous aborderons par la suite les épreuves d'évaluation et les indicateurs permettant de préciser le niveau des atteintes : perceptives ou motrices. Finalement, nous discuterons des façons d'intégrer ou non ces deux composantes des TSP en intervention.

Objectifs :

- o Présentation d'un modèle de traitement des sons de la parole permettant de bien situer les étapes menant à la production : les aspects perceptifs, la représentation phonologique et les aspects moteurs.
- o Approfondissement de ce qu'est la perception et son lien avec la représentation phonologique et avec les aspects moteurs
- o Évaluation de la perception et des aspects moteurs : à l'aide de tests et d'indicateurs
- o Proposition d'approches à adopter en intervention sur les plans de la perception et de la production.

Pré-requis : être orthophoniste, logopède ou étudiant en orthophonie / logopédie et pouvoir le justifier

Nombre d'heures au total : 7 heures 30

Formats :

- Classe virtuelle en direct
- Replay accessible jusqu'au 1 octobre inclus

Tarifs : 200 Euros pour un professionnel en exercice / 150 Euros pour un étudiant



Supports techniques :

- Support power point projeté
- ZOOM

Moyens pédagogiques : Méthodes affirmatives et interactives

Accessibilité :

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg

Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

Dénommé l'organisme de formation

Et

Prénom :

Nom :

Adresse

Mail :

Téléphone :

Numéro RPPS ou numéro étudiant :

Dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 29 juin 2025

Pour vous inscrire, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un règlement de 200 Euros pour les orthophonistes en exercice et de 150 Euros pour les étudiants (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A).



Une attestation de présence et de règlement sera remise à l'issue des 4 masterclass.

En cas d'arrêt anticipé de la série de masterclass du fait de l'organisme de formation ou d'un intervenant, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant le début de la série donnera lieu à un remboursement total.

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début de la série, le prix du stage restera acquis à AFK Formations, sauf cas de force majeure justifiable.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations

Le stagiaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line extending to the right.

Aurélia FORESTIERI-KELLER